

LE BULLETIN

ORGANE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE ET- DE LA COLONISATION- DES COMTÉS DE TERREBONNE ET OTTAWA

FONDE PAR LES COMMERÇANTS DE ST-JEROME.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

J. J. GRIGNON, Editeur-Propriétaire

LE BULLETIN

Tarif spécial d'Annonces de commerce

Autres annonces :

1ère Insertion, 10 cts la ligne.

2ème Insertion et suivantes : 5 cts la ligne.

PROSPECTUS

Au nombre des plus puissants moyens d'activer les rapports commerciaux, comme d'entretenir les relations de sympathie entre les divers groupes d'une population, on compte à bon droit l'efficacité de la presse. C'est à elle, aujourd'hui, que nous apportons un nouveau contingent, dans ce but particulier.

Avec la nouvelle situation que la construction du chemin de fer de colonisation des cantons du Nord fait à St-Jérôme et à ces cantons, il est devenu nécessaire de resserrer les relations d'affaires de la métropole avec sa clientèle du comté de Terrebonne et de la vallée de l'Ottawa. L'une et l'autre ont un intérêt immédiat à prévenir une déviation inutile du trafic.

Si St-Jérôme est un marché suffisant pour l'approvisionnement du Nord, pourquoi le Nord trait-il ailleurs ?

Mais pratiquement cela demande démonstration, non d'une minute, ni d'une heure, ni d'un jour, mais de tous les jours. C'est ce qu'ont bien compris les hommes d'affaires de St-Jérôme, et pour répondre à ce besoin, ils ont pensé qu'il ne fallait pas moins qu'une publication hebdomadaire entièrement libre de toute préoccupation politique, exclusivement consacrée à l'avancement du commerce et de la colonisation dans ce comté.

Cette publication, ils l'offrent aujourd'hui *gratuite* ment à deux mille lecteurs, c'est-à-dire que presque tous les foyers du comté de Terrebonne vont avoir leur minuscule revue, une fois la semaine, sans autre sacrifice que la peine d'y jeter les yeux.

Bien autres sont les sacrifices des hommes d'affaires de St-Jérôme puisqu'ils prennent sur eux-mêmes d'assurer l'existence de cette petite publication. Ils en espèrent quelque retour de sympathie, mais encore plus comptent-ils en faire bénéficier le commerce et la colonisation.

Nous disons la colonisation, car le *Bulletin* se donne pour mission spéciale de favoriser et faire connaître nos voisins de la vallée de l'Ottawa.

Notre format est sans prétention autant qu'on peut

l'être quand on se fait lire gratuitement, mais il nous permettra néanmoins d'être utiles à plus d'un point de vue.

Le *Bulletin* ne s'attachera pas uniquement aux nouvelles commerciales ou de colonisation, il sera l'écho de toute actualité intéressant ses lecteurs du comté et de l'Ottawa.

Il accueillera avec plaisir toute correspondance intéressant le commerce, la colonisation et les autres fins publiques et il invite présentement ses lecteurs à échanger avec lui les nouvelles de leurs paroisses.

Quant aux communications destinées à servir à des fins privées et personnelles d'une nature quelconque, on comprend que nos conditions de publicité nous forceront à ne les accepter que moyennant rémunération.

Au Conseil de Ville.

Des conseillers qui se sont mis en évidence dans les derniers débats au sujet du bonus de la Cie Industrielle, ce sont MM. Jos. Leclair et H. Rhéaume. Ces messieurs ont pris une position hostile très forte et nous leur reconnaitrons de grand cœur que jusqu'ici, ils n'ont paru suivre que les dictées de l'intérêt public. Il est vrai qu'il y eut quelque surprise en les voyant demander des garanties personnelles aux actionnaires de cette compagnie fondée en grande partie parmi les citoyens de St-Jérôme, tandis que l'habitude est de se contenter de garanties sur l'établissement subventionné, avec les étrangers. Mais après tout, puisque les actionnaires ont bien voulu s'exécuter et fournir ces garanties, MM. Leclair et Rhéaume méritent notre sympathie pour leur prudence. Maintenant que ces messieurs ne peuvent plus douter que les actionnaires soient sérieux et qu'ils s'obligent de tenir la manufacture en opération, nous comptons bien que les conseillers hostiles au bonus vont tenir leur parole et qu'ils vont favoriser le projet de toutes leurs forces. Nous savons que certains intrigants cherchent encore à les détourner de leur devoir, mais nous croyons que ceux que l'intérêt de St-Jérôme a rendus si fermes jusqu'ici ne se rendront pas lâches devant un mesquin intérêt d'amour-propre. Ces messieurs ont donné leur parole sacrée de voter et travailler pour le bonus de la Cie Industrielle avec les garanties voulues, la ville les a maintenant, ce ne serait pas le temps de finasser, de faire des tournois de popularité, de s'amuser à l'intrigue, quand nos maisons se ferment et que la

population émigre.

MM. Leclair et Rhéaume ont eu le beau rôle jusqu'à présent, ils ont même provoqué notre admiration. Que le succès ne les étourdisse pas et ne leur fasse pas oublier les intérêts de St-Jérôme pour ne songer qu'à ceux de la vanité personnelle. Nous avons confiance en eux, qu'ils se défient des conseils de l'ambition égoïste et, un jour, tout St-Jérôme bénira leur souvenir pour avoir su comprendre ses véritables intérêts.

CIVIS.

Un Apologue Municipal.

Il fut un jour où les affaires allaient mal dans la vieille ville de Rome. Le peuple était en révolte ouverte contre les sénateurs. Il criait à l'injustice, prétendant que les sénateurs n'étaient bons qu'à se prélasser dans leurs riches fauteuils en faisant lois sur lois pour faire payer taxes sur taxes au pauvre qui suait et peinait pour eux. Bref le peuple, soulevé par ses tribuns, comme il s'en est trouvé de tout temps, se retira sur le mont Aventin, résolu de ne plus rien avoir de commun avec la classe riche des patriciens. Un de ces derniers, nommé Agrippa, plein de patriotisme, partit courageusement et se présenta seul au peuple. Il y eut bien, à sa vue, quelques murmures, quelques menaces, mais le peuple qui, au fond, est plein de bonté, résolut de l'entendre et fit silence.

"Je vais vous conter un apologue, dit Agrippa. Un jour les membres du corps se révoltèrent contre l'estomac. La tête disait : Moi, je pense, je réfléchis, je calcule sans cesse pour pouvoir à nourrir ce paresseux d'estomac. Les jambes disaient : Nous marchons toute la journée en quête de cette nourriture. Les bras disaient : Nous tirons à droite et à gauche la nourriture de l'estomac. Jusqu'aux mâchoires qui se plaignaient d'avoir, trois fois le jour, à moudre sans salaire le grain du seigneur estomac. Tous répétaient en chœur : Et lui, l'estomac, que fait-il ? Il dort, dort toujours, et se moque de nous. Hé bien ! faisons comme lui, Dormons toujours. La tête se mit aussitôt à rêvasser, les bras se croisèrent, les jambes devinrent immobiles et les mâchoires, après avoir baillé à leur aise, en firent autant. Qu'arriva-t-il ? A peine l'estomac eût-il commencé à manquer de nourriture, que les membres se mirent à dépérir et à se dessécher. Ils se repentirent et voulurent se remettre à l'ouvrage, mais trop tard, ils n'en avaient plus la force."

Agrippa passant à l'application de cette fable, montra au peuple qu'il ne pouvait nuire aux patriciens sans se nuire à lui-même et le peuple comprit si bien qu'il fit aussitôt la paix et rentra dans le devoir, et la ville de Rome ne tarda pas à devenir la plus florissante de l'Italie.

Quelques citoyens de St-Jérôme seraient très sages de méditer cette fable.

Nous entendions, l'autre jour, un propriétaire qui s'alarmait de la perte du terminus du Pacific et disait : "St-Jérôme va décroître à vue d'œil, notre commerce commence à dépérir, il va tomber à rien et l'on veut nous imposer de nouvelles taxes, faire de nouveaux emprunts, augmenter la dette publique pour avancer les affaires de quelques gros messieurs de la ville ! Non, jamais."

Cet homme, évidemment, avait à cœur les intérêts de St-Jérôme, mais avait-il réfléchi à tout ? Non, pas même à son propre intérêt. D'abord il est faux qu'on veuille imposer de nouvelles taxes. Il est convenu partout que pas un seul bonus ne sera voté s'il requiert un service annuel de la dette plus élevé qu'aujourd'hui. En second lieu, si l'on ne prend pas le moyen de relever le commerce et d'accroître notre population par le développement de l'industrie, qui en souffrira ? Indirectement, c'est le petit propriétaire. Car l'évaluation commerciale se réduisant des trois quarts, c'est la petite propriété foncière qui supportera la différence. Je demanderai à ce propriétaire : Maintenant que le coin Gascon a perdu les quatre cinquièmes de son évaluation, ne payez-vous pas votre quote-part de la perte éprouvée par la ville ? Hé bien, si au lieu du feu, c'était la banqueroute qui dévastait nos propriétés commerciales, ne serait-ce pas vous qui paieriez leur part de dette municipale ?

Si au contraire de nouvelles manufactures viennent donner une nouvelle valeur à la ville, ranimer notre commerce et nous donner de nouveaux contribuables, n'êtes-vous pas bien aises d'avoir du renfort pour payer une taxe qu'on s'engage à ne pas rendre plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui ?

LE NORD DU COMTE.

Si jamais métamorphose de progrès fut opérée par le génie de l'homme, c'est bien celle du nord du comté de Terrebonne, sous la puissante inspiration du curé Labelle, à la mémoire duquel, le *Bulletin* adresse son premier hommage.

Qu'est devenu le temps, — le triste temps, — où le pauvre colon menait une existence demi-sauvage, avec son mauvais sarrasin, sa mauvaise chandelle de suif, ses animaux chétifs, son vieux fusil et ses signes, sa terre inculte et ses intérêts usuriers ? L'aïeance sourit maintenant sur tous les visages, dans toutes les demeures.

Qu'ils sont joyeux les halètements de la locomotive escaladant la montagne du Sauvage avec ces lourds wagons qui vont déposer la richesse à toutes les portes !

Et dans les champs, quelle transformation ! Quels riches troupeaux ! Quelles gerbes dorées !

Et dans les villages, quelle activité ! C'est Ste-Agathe où trois cents membres de la nouvelle société d'agriculture fêtent la saint Isidore et, le clergé en tête, agitent les destinées agricoles.

Partout retentit le sifflet des crémeries, partout l'abondance.

Il ne manque plus qu'une chose à cette métamorphose, c'est qu'elle soit mieux connue. C'est à cet objet que se dévouera notre journal, et le succès lui est assuré, si les citoyens de bonne volonté du nord veulent lui prêter leur concours.

Le Conseil de comté, à sa dernière séance, a rendu une décision fort étrange. Un nommé Bigras, de St-Sauveur, ayant demandé l'ouverture d'un chemin qu'il disait intéresser les paroisses de St-Sauveur et Ste-Adèle, un surintendant fut nommé, mais le conseil refusa d'homologuer le procès-verbal. Qui fut condamné aux frais ? Les paroisses de St-Sauveur et de Ste-Adèle. On dit que cette dernière refuse de payer.

NOTES LOCALES.

— La Cour de Circuit s'est tenue en cette ville les 10 et 11 courant. Une des causes les plus intéressantes a été celle de Cusson contre Caron. Ce dernier est agent de la gare du Pacific. En Juillet dernier, Cusson se présenta à la gare vers les sept heures du matin et demanda son fret. Un employé lui répondit qu'il l'aurait vers les huit heures. Sans attendre ce moment, Cusson interpella l'agent, M. Caron, au même effet, pendant que celui-ci, à l'heure où le bureau était censé fermé au public, expédiait son train au télégraphe. M. Caron lui répliqua qu'on lui avait dit de revenir à huit heures. Mais l'autre s'emporta en récriminations. M. Caron lui signifia de vider les lieux. Cusson refusant, Caron, d'un saut, lui mit la main à l'épaule et l'éconduisit prestement mais sans mal. Bref, une action de \$30 de dommages pour M. Caron. Heureusement, le juge Taschereau a décidé que si M. Caron avait agi autrement, il n'aurait pas fait son devoir et que l'action a été renvoyée avec dépens. Du reste, M. Caron doit être reconnaissant à son adversaire, car celui-ci lui a donné occasion de prouver qu'il est un des agents les plus courtois et les plus estimés du public.

Dans la cause de Désormeaux vs Robillard, il s'agissait de juger une querelle sonore. L'un disait : vous m'avez appelé *irrogue* et *courailleux* ; l'autre ripostait : vous m'avez appelé *va-nu-pieds*, ce qui est la même chose puisque l'on ne va pieds nus que pour avoir usé ses chaussures à courir, ou parce qu'on les a bues. Jugement : Vous vous en êtes trop dit face à face, on va vous mettre dos à dos.

— Une association de bienfaisance qui progresse, ce qu'on peut appeler progresser, ce sont les Forestiers catholiques de cette ville qui sont maintenant au nombre de 61. L'expérience est maintenant tout en leur faveur et les citoyens de St-Jérôme et des paroisses environnantes ne doivent plus hésiter à la rejoindre.

— Une expérience qui ressort pour la millionième fois des cours de justice, c'est que dans les actions basées sur les témoignages, les plaideurs ne doivent s'aventurer qu'après avoir produit leurs témoins à leur propre avocat.

— Le cercle agricole de St-Jérôme, fondé depuis quelques semaines seulement, compte déjà 126 membres comprenant l'élite de nos cultivateurs. Voilà qui est encourageant. Tous ont compris ce mot que leur adressait à la première réunion, un membre de la législature : " Toutes les professions se protègent par des associations, si les cultivateurs en font autant, quel corps sera plus puissant auprès du législateur, pour obtenir ce dont il aura besoin ? " Nos félicitations à M. Louis Labelle, le zélé par excellence du progrès agricole dans St-Jérôme.

— M. Ludger Labelle a été admis à l'étude de la médecine. Nos félicitations.

— Il nous fait plaisir de mentionner qu'au dernier Concert des Sœurs Grises, l'Hon. W. Prévost a fait un excellent discours sur nos Sœurs de charité et que Mlle Marie Prévost a chanté avec succès un extrait des *Dragons de Villars*.

— La Cie de Papier Rolland vient de recevoir un char de pin dur acheté en Caroline du sud.

— Une rumeur très flatteuse circule au sujet d'un avocat de cette ville. Elle n'aurait pas moins qu'à le désigner au banc judiciaire. L'opinion publique accueillerait ce choix avec faveur.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que M. E. Labelle est revenu au milieu de nous pour exercer sa profession. Nous en sommes flattés, car nos animaux manquent moins que jamais de maladies.

— Le Dr Dorion vient d'installer une nouvelle turbine dans son moulin.

— Le fret expédié de St-Jérôme seulement aux stations du nord durant le mois de septembre, s'élève à \$1500. Le fret reçu de partout à Ste-Agathe durant le même laps de temps s'élève à plus de \$3000.

— Il a été expédié cinq chars de betterave à sucre de St-Jérôme à Farnham, cette semaine, et six chars, de Ste-Sophie. M. Kennedy en a expédié pour \$400 pour sa part.

— Le comité du monument du curé Labelle reprendra ses séances, mardi soir, au palais de justice, à la demande de M. S. J. B. Rolland.

— Les cotisations scolaires de la paroisse de St-Jérôme sont échues et les contribuables sont priés d'y pourvoir.

— M. S. Mantha a pris les procédures pour faire opérer l'arrestation d'un marchand du Nord, sur accusation de chantage. Le marchand lui a écrit que s'il ne réglait pas certaine affaire, il le ferait arrêter pour parjure, c'est l'offense.

PRIX DU MARCHÉ DE ST-JÉROME.

| | |
|--------------------|-------------|
| Avoine..... | \$ 0.75 |
| Patates | 0.75 |
| Orge | 1.00 |
| Pommes..... | 2.50 |
| Pois..... | 1.00 |
| Sarrasin..... | 1.10 |
| Choux [doz]..... | 0.40 |
| Poulets..... | 0.50 |
| Poules..... | 0.70 |
| Perdrix..... | 0.50 |
| (Eufs [Doz.] | 0.18 |
| Beurre..... | 0.18 à 0.20 |
| Lard | 7.00 |
| Porc frais | 0.08 1/2 |
| Bœuf..... | 0.05 à 0.06 |
| Mouton..... | 0.06 à 0.07 |
| Miel..... | 0.10 |

A VENDRE — Un bon cheval de travail, S'adresser à Adolphe Labelle, sellier, St-Jérôme.

J. E. LABELLE, Médecin-vétérinaire, Diplômé de l'Université Laval.

En face du Pont de fer, — ST-JEROME.
 Traitement de toutes les maladies des animaux domestiques. Toujours en mains des poudres de condition les meilleures au monde.

Aux Annonceurs.

— Le BULLETIN est adressé gratuitement à 2000 lecteurs du comté de Terrebonne et du Nord, et partant à plus de circulation dans ces localités que tous les autres journaux réunis.

Voici comment elle se répartit :

| | | | |
|------------------------|-------|-------------------------|-----|
| St-Jérôme, ville,..... | 300 | St-Jovite..... | 150 |
| St-Jérôme, paroisse .. | 200 | St-Hyppolite..... | 50 |
| Ste-Thérèse..... | 100 | Ste-Lucie..... | 100 |
| Ste-Anne..... | 150 | Ste-Marguerite..... | 50 |
| St-Janvier..... | 100 | Shawbridge..... | 25 |
| St-Sophie et New- | | Montfort..... | 25 |
| Glasgow..... | 100 | La Chute aux Iroquois, | |
| St-Sauveur..... | 150 | La Conception et le No- | |
| Ste-Adèle..... | 150 | minique..... | 150 |
| Ste-Agathe..... | 150 | St-Faustin..... | 50 |
| Total..... | 2000. | | |

C'est dire que notre journal annonce beaucoup mieux que ne le feraient des circulaires.

En dehors de ces localités, le prix de l'abonnement est de 50 cts. par an, strictement payable d'avance.

○ **N** DEMANDE une servante expérimentée. S'adresser par écrit à P. L. Y. Vézina.

Pour aujourd'hui, nous ne donnons que les cartes d'affaires de nos annonceurs. Le prochain numéro de notre journal sera complet.

Chs. Godmer, Marchandises sèches, spécialité de Tweeds.

Chs. de Martigny, Assurances contre le feu

Pépin, Villeneuve & Cie, Scieries, douves, embouvetage, etc.

Fonderie Dumontville, Ouvrages exécutés sur commande.

P. Simard, Epicerie de choix, Vins et Liqueurs.

E. N. Fournier, Pharmacie, Objets de toilette.

Joseph Trudel, Entrepreneur de Pompes funèbres, Char catafalque pour funérailles d'enfants.

P. L. Y. Vézina, meubles, portes, chassiss.

W. H. Scott, Marchandises sèches.

J. C. Lapointe, Magasin général.

Louis Corbeil, Hôtel du Marché.

Ludger Contant, Magasin de modes.

Pierre Lallier, Magasin général.

J. D. Fournel, magasin de chaussures.

Trefflé Côté & Cie, magasin de fer et vaisselle.

La Banque du Peuple, Escompte et dépôts

W. B. Nantel, c. r., avocat.

Hon. W. Prévost, c. r., avocat.

J. J. Grignon, avocat.

Théodore Grignon, Huissier.

R. Mailhiot, marchand de fruits et poisson,

J. E. Parent, notaire et agent d'assurances.

L. N. Dupuis, Eclairage électrique.

P. F. E. Petit, Notaire public.

L. de G. Lachaine, Notaire public.

M. Prévost, Notaire public.

J. E. Prévost, médecin.

Wilfrid Prévost, médecin.

Henri Prévost, médecin.

A LOUER — Plusieurs logements, à prix réduits, dans la ville de St-Jérôme. S'adresser à Jérémie Latour.